

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 03841

Numéro SIREN : 552 118 465

Nom ou dénomination : COMPAGNIE IBM FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 9943

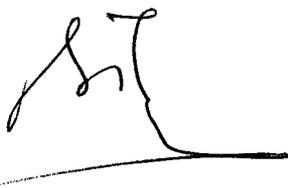
# COMPAGNIE IBM FRANCE

Certifiés conformes

DocuSigned by:  
 Béatrice Kosowski  
EC7CD3CB0A9A418...

## Comptes annuels 2022

*Copie certifiée  
conforme*



**Société par actions simplifiée au capital de 664 069 390.60 euros**  
**Siège social : 17, avenue de l'Europe**  
**92275 Bois Colombes Cedex**  
**552 118 465 R.C.S Nanterre**

## SOMMAIRE

<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>2</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE</b>	<b>6</b>
1 – DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE COMPAGNIE IBM FRANCE	6
2 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
4 – NOTES SUR LE BILAN	13
5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	17
6 – AUTRES INFORMATIONS	19
7 – FILIALES ET PARTICIPATIONS	22
8 – ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	22

## Bilan au 31 décembre 2022

<b>ACTIF</b> (En millions d'euros)	Références	31.12.22 Brut	31.12.22 Amortissements et provisions	31.12.22 Net	31.12.21 Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	(4.1 & 4.2)	<b>157.7</b>	<b>126.0</b>	<b>31.7</b>	<b>41.0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	(4.1 & 4.2)	<b>520.7</b>	<b>320.0</b>	<b>200.7</b>	<b>120.2</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	(4.1 & 4.2)				
Titres de participation		217.5	6.2	211.3	427.6
Autres titres immobilisés		0.1	0.1	0.0	0.0
Créances rattachées aux participations	(4.4)	5.5	4.0	1.5	2.6
Prêts et autres immobilisations financières	(4.4)	9.2	0.0	9.2	13.4
<i>Sous total : immobilisations financières</i>		<b>232.3</b>	<b>10.3</b>	<b>222.0</b>	<b>443.6</b>
<b>Total immobilisations</b>		<b>910.7</b>	<b>456.3</b>	<b>454.4</b>	<b>604.8</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours	(4.3)	6.4	0.6	5.8	6.3
Clients et effets à recevoir	(4.4)	297.7	2.3	295.4	187.4
Autres débiteurs	(4.4)	1 207.2	3.9	1 203.3	1 215.0
Disponibilités		41.1	0.0	41.1	2.8
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 552.4</b>	<b>6.8</b>	<b>1 545.6</b>	<b>1 411.5</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	(4.4)	162.0	0.0	162.0	190.0
Impôts différés	(4.4)	66.4	0.0	66.4	94.4
<b>Total comptes de régularisation</b>		<b>228.4</b>	<b>0.0</b>	<b>228.4</b>	<b>284.4</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 691.5</b>	<b>463.1</b>	<b>2 228.4</b>	<b>2 300.7</b>

## Bilan au 31 décembre 2022

<b>PASSIF</b>	<b>Références</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
(En millions d'euros)			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	(4.5)		
Capital		664.1	663.8
Primes liées au capital		15.9	15.1
Réserves et Report à nouveau		67.2	343.9
Résultat de l'exercice		190.6	60.3
Provisions réglementées		32.4	34.1
<b>Total capitaux propres</b>		<b>970.2</b>	<b>1 117.2</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	(4.6)	<b>144.0</b>	<b>223.9</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	(4.7)	<b>401.0</b>	<b>390.3</b>
<b>DETTES</b>	(4.8)		
Fournisseurs		313.0	186.2
Dettes fiscales et sociales		141.3	127.5
Autres crédateurs		118.1	132.8
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>572.4</b>	<b>446.5</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	(4.8)		
Produits constatés d'avance		140.8	122.8
Impôts différés		0.0	0.0
<b>Total comptes de régularisation</b>		<b>140.8</b>	<b>122.8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 228.4</b>	<b>2 300.7</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2022

(En millions d'euros)	Références	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	(5.1)	1 739.5	1 735.1
Autres produits	(5.2)	259.5	362.4
Reprise sur provision, Transfert de charges		107.9	258.6
Production stockée et immobilisée		-1.7	-37.1
Autres produits de gestion courante et subventions d'exploitation		23.3	5.8
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 128.5</b>	<b>2 324.8</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats et charges externes	(5.3)	-1 034.3	-1 126.1
Impôts et taxes et versements assimilés		-24.6	-34.9
Frais de personnel	(6.1)	-507.7	-732.9
Autres charges		-331.8	-200.2
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		-98.5	-109.7
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-1 996.9</b>	<b>-2 203.8</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>131.6</b>	<b>121.0</b>
Produits financiers		73.0	33.7
Charges financières		-21.6	-38.8
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(5.4)	<b>51.4</b>	<b>-5.1</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>183.0</b>	<b>115.9</b>
Produits exceptionnels		403.5	609.1
Charges exceptionnelles		-367.2	-645.2
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(5.5)	<b>36.3</b>	<b>-36.1</b>
Impôt sur les bénéfices	(5.6)	-28.7	-19.5
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 605.0</b>	<b>2 967.6</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>-2 414.4</b>	<b>-2 907.3</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>190.6</b>	<b>60.3</b>

## Annexe aux comptes annuels de l'exercice

L'exercice social a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

### **1 Description des activités de Compagnie IBM France**

Compagnie IBM France SAS (ou « **IBM France** ») a pour objet la conception, la production, la commercialisation, sous quelque forme que ce soit, de tous les matériels et autres produits : ordinateurs, terminaux, ensembles électroniques et électromécaniques, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion de l'information et de données sous toutes leurs formes, notamment leur traitement, impression, conservation, diffusion et transmission. Ces opérations s'effectuent directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, notamment distributeurs agréés, revendeurs et agents, par l'intermédiaire de filiales majoritaires ou par voie d'alliance avec des partenaires.

Le financement des investissements informatiques des clients de Compagnie IBM France s'effectue soit directement en location, par elle-même, soit par l'intermédiaire de la société IBM France Financement.

Les résultats de Compagnie IBM France et de ses filiales étant consolidés par IBM Corporation, dont elles dépendent indirectement, IBM France bénéficie de l'exemption, prévue à l'article L.233-17, 1° du Code de Commerce, de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Par conséquent, IBM France n'établit pas de comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ni de rapport sur la gestion du groupe.

Compagnie IBM France est détenue à 100% par IBM International Group B.V., société de droit néerlandais.

### **2 Faits caractéristiques de l'exercice**

#### **2.1 Acquisition et Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de SoftLayer Technologies France**

Aux termes d'un traité d'apport en nature en date du 8 mars 2022, l'Associé unique d'IBM France, la société IBM International Group B.V., a apporté à IBM France l'intégralité des titres composant le capital social et des droits de vote de la société SoftLayer Technologies France, société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 9 rue Petit – 92210 Clichy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 803 933 274.

En contrepartie de cet apport en nature, IBM France a procédé le 21 mars 2022 à une augmentation de capital d'un montant nominal de 10 221.20 euros en faveur de l'Associé unique d'IBM France par émission de 404 actions ordinaires d'une valeur nominale de 25.30 euros, assortie d'une prime d'apport de 26 578.80 euros.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 779 730.90 euros à 663 789 952.10 euros.

Le 23 mars 2022, IBM France a, en sa qualité de nouvel Associé unique de la société SoftLayer Technologies France, décidé de la dissolution sans liquidation de ladite société en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, par Transmission Universelle de son Patrimoine (TUP) en sa faveur.

Cette opération a dégagé un boni technique de 6.3 millions d'euros, inscrit en résultat financier.

## **2.2 Acquisition et Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de Turbonomic Sales and Marketing (France)**

Le 23 mai 2022, IBM France a acquis auprès de la société Turbonomic Inc l'intégralité des titres composant le capital social et des droits de vote de la société Turbonomic Sales and Marketing (France), société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé Tour Ege – 9-11 allée de l'Arche – 92671 Courbevoie Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 838 077 279, pour un montant d'1 million d'euros.

Le 24 mai 2022, IBM France a, en sa qualité de nouvel Associé unique de la société Turbonomic Sales and Marketing (France), décidé de la dissolution sans liquidation de ladite société en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, par Transmission Universelle de son Patrimoine (TUP) en sa faveur.

Cette opération a dégagé un mali technique de 0.9 million d'euros, inscrit à l'actif du bilan.

## **2.3 IBM France – Augmentation de capital**

Le 5 juillet 2022, l'Associé unique d'IBM France a décidé une augmentation de son capital social en numéraire d'un montant de 279 438.50 euros, par création de 11 045 actions nouvelles en numéraire, assortie d'une prime d'émission de 65.79 euros par action, soit une prime d'émission d'un montant total de 726 650.55 euros.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 789 952.10 euros à 664 069 390.60 euros.

## **2.4 Cession des titres IBM Maroc**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé la totalité des 10 200 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Maroc à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 14.1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France ne détient donc plus de titre de la société IBM Maroc. Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 13 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

## **2.5 Cession des titres IBM Applications & Technologies**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé la totalité des 462 127 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Applications & Technologies à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 9.7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France ne détient donc plus de titre de la société IBM Applications & Technologies.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 9.7 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

## **2.6 Cession des titres IBM Business Machines of Belgium**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé 336 675 actions sur les 654 721 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Business Machines of Belgium à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 290.2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France détient 318 046 actions de la société International Business Machines of Belgium soit 37.79% de son capital social.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 75.1 millions d'euros enregistrée en produit exceptionnel.

## **2.7 Cession des titres IBM Tunisie**

Le 21 décembre 2022, IBM France a décidé de céder la totalité des actions, soit 45 676 actions qu'elle détient dans le capital social de la société IBM Tunisie à son Associé unique IBM International Group pour un montant d'1 euro.

La cession étant soumise à l'enregistrement de la cession des actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, elle n'est pas effective à ce jour.

## **3 Règles et méthodes comptables**

Les états financiers sont présentés en millions d'euros.

Les comptes d'IBM France sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes comptables généralement admis en France.

### **3.1 Changement de méthode comptable**

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **3.2 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan. Les éléments incorporels identifiés lors de leur acquisition sont inclus dans ce poste ; il s'agit essentiellement de fonds de commerce, de malis techniques et de logiciels.

- Les fonds de commerce sont inscrits à leur prix de revient et donnent lieu à une provision pour dépréciation. Cette provision s'étale sur une durée maximale de 5 ans.

- Les malis techniques sont constatés à la suite d'une fusion ou d'une Transmission Universelle de Patrimoine et correspondent à l'écart négatif entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable des titres de la société absorbée inscrite à l'actif du bilan de Compagnie IBM France. Ils sont, le cas échéant, corrigés du gain d'impôt dégagé lors de l'imputation des déficits reportables transmis par la société absorbée.

Les malis techniques, dont la durée d'exploitation est limitée, sont amortis sur cette durée ou sur 10 ans si la durée d'exploitation ne peut être estimée de manière fiable.

Ils font également l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est constatée lorsque le résultat annuel de l'activité à laquelle ils se rattachent devient durablement inférieur à leur valeur nette comptable.

- Les logiciels, inscrits au bilan pour leur prix de revient, sont principalement amortis l'année de leur acquisition.

### **3.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Aucun frais financier n'est immobilisé.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et sont considérés comme correspondant aux amortissements économiques.

Les durées moyennes d'amortissement pratiquées sont les suivantes par grande catégorie de biens :

Bâtiments	10 à 50 ans
Matériels, équipements et mobilier	1 à 15 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un amortissement dérogatoire est comptabilisé conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Il correspond à l'écart entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques définis ci-dessus.

En complément des amortissements pratiqués, des provisions pour obsolescence sont constituées sur le matériel de location et sur les biens d'équipement lorsqu'un risque d'obsolescence devient probable.

Des provisions pour dépréciation exceptionnelle d'équipements sont constituées pour ramener la valeur nette comptable des immobilisations concernées à leur valeur de réalisation, lorsqu'une cession ou un ferrailage est envisagé.

### **3.4 Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré, le cas échéant, des frais annexes engendrés lors des acquisitions.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur d'acquisition.

Les méthodes d'évaluation sont fonction des caractéristiques des titres de participation, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. La valeur actuelle est d'abord déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue ; si cette quote-part est inférieure à la valeur comptable de la participation, la valeur actuelle est alors estimée sur la base des perspectives futures.

### **3.5 Stocks et encours**

Les stocks sont évalués selon les méthodes du coût complet de fabrication valorisé au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction des écoulements constatés et prévisionnels.

Les encours correspondent à des frais de démarrage et de transformation liés aux contrats de prestations de services informatiques. Ils sont évalués au coût de revient et repris par le compte de résultat sur les durées restantes des contrats, ou sur une durée plus courte, en fonction des perspectives attendues.

### **3.6 Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

#### **3.6.1 Provision clients**

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

##### Champs d'application

Toutes les créances clients sont concernées, pour leur montant hors taxes, à l'exclusion :

- des litiges et avoirs à émettre, qui font l'objet de provisions spécifiques,
- des créances considérées comme ne présentant aucun risque (administrations, clients notoirement solvables et clients pour lesquels il existe un espoir sérieux de règlement).

##### Principe général

Les créances prises pour leur montant hors taxes sont analysées selon plusieurs critères de risques :

- Contentieux

Les dossiers sont provisionnés séparément après analyse.

- Créances supérieures à un an (hors litiges)

Les créances sont provisionnées sur la base d'un pourcentage statistique revu annuellement.

- Provision pour risques futurs

Une provision statistique a pour objet de couvrir les défaillances futures sans attendre les premiers signes d'alerte ou incidents de paiement. Cette provision est basée sur l'expérience passée et est revue annuellement.

##### Activité de location

Le risque relatif à ces créances est désormais couvert par IBM France Financement.

#### **3.6.2 Activité commissionnaire logiciels**

Dans le cadre du contrat de commissionnaire entre IBM France (le commissionnaire) et IBM Ireland Product Distribution Limited (le commettant ci-après dénommé IBM PDL) qui porte sur la distribution de certains logiciels, les clients sont facturés par IBM France. Cette facturation est comptabilisée pour son montant total en chiffre d'affaires avec comme contrepartie le poste « Clients ». Compte tenu des relations entre le commissionnaire et le commettant, les transactions sont ensuite reclassées du poste « Clients » vers le compte du « Commettant » qui reflète l'ensemble des opérations entre IBM France et IBM PDL, y compris les transactions achats-fournisseurs liées. Le solde de ce compte « Commettant » étant par nature débiteur, il est présenté à l'actif du bilan sur la ligne « Autres débiteurs ».

### **3.7 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles peuvent comprendre notamment des provisions destinées à faire face à des risques commerciaux (coût estimé des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats long terme) et des coûts liés au personnel (coût de restructuration, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de préretraite, compléments de retraite et indemnités assimilées).

### **3.8 Opérations en devises**

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant. Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. L'écart de conversion actif éventuel fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

### **3.9 Engagements d'indemnités de fin de carrière**

Les engagements de retraite sont externalisés à des compagnies d'assurance qui gèrent les actifs nés des versements d'IBM France dans des fonds dédiés. Les indemnités dues aux salariés lors de leur départ à la retraite sont prises en charge par ces compagnies d'assurance.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, IBM France a décidé de continuer à appliquer la méthode consistant à étaler les engagements de retraite de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Lorsque les actifs de couverture sont supérieurs aux engagements déterminés par le cabinet actuair expert d'IBM France (régimes excédentaires surfinancés), conformément à la recommandation 1.23 de l'Ordre des Experts Comptables, l'excédent est comptabilisé en charges constatées d'avance dans la limite de la somme des deux éléments suivants :

- somme des pertes actuarielles et des coûts de services passés non encore comptabilisés, et
- valeur actualisée de tout avantage économique du régime disponible sous la forme de remboursements par le fonds de couverture ou sous la forme d'une diminution des cotisations futures à ce fonds.

Lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture, la différence est enregistrée en provisions pour risques et charges.

### **3.10 Impôt sur les résultats et impôts différés**

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale avec application du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule IBM France reste redevable.

### **3.11 Chiffre d'affaires**

Les ventes sont comptabilisées, sauf clauses particulières, à l'expédition du matériel. Les cessions de matériel préalablement loué sont également prises en compte dans le chiffre d'affaires.

Les revenus de locations sont enregistrés dans le mois où les loyers sont acquis.

Les concessions de droits d'utilisation de logiciels donnent généralement lieu à enregistrement du revenu sur le mois de l'expédition.

Les revenus des services récurrents sont comptabilisés sur le mois de réalisation de la prestation sur la base contractuelle.

Les revenus des services liés à des frais de démarrage et de transformation, non dissociables des services récurrents, sont étalés sur la durée du contrat et reconnus en ligne avec la prestation réalisée. La méthode retenue pour comptabiliser les contrats de services liés à des frais de démarrage et de transformation, dissociables des services récurrents, est celle de l'avancement des travaux.

Les facturations de prestations de services auprès des sociétés liées sont comptabilisées en autres produits.

### **3.12 Présentation comptable des opérations liées aux plans de restructuration**

Les provisions constituées à l'origine pour le paiement des indemnités versées aux salariés dans le cadre de plans de restructuration sont inscrites en résultat exceptionnel. Les paiements aux salariés comptabilisés dans un premier temps en charges d'exploitation sont ensuite transférés en charges exceptionnelles par un compte de transferts de charges.

Cette comptabilisation aboutit à l'absence d'impact sur les résultats d'exploitation et exceptionnel, la reprise exceptionnelle liée à l'utilisation de la provision pour restructuration venant compenser la charge transférée.

## 4 Notes sur le bilan

### 4.1 Etat de l'actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé en valeurs brutes :

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Acquisitions	Cessions - Transferts	Valeurs au 31.12.22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Fonds commercial et mali techniques (1) (2)	152.4	0.9	0.0	153.3
Logiciels et brevets	5.6	0.5	-1.7	4.4
<b>TOTAL</b>	<b>158.0</b>	<b>1.4</b>	<b>-1.7</b>	<b>157.7</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements	0.1	0.0	0.0	0.1
Constructions et équipements	2.2	0.0	-0.3	1.9
Installations techniques, matériel et outillage	0.1	0.0	0.0	0.1
Autres immobilisations corporelles (3)	350.4	213.3	-59.2	504.5
Immobilisations en cours	7.4	40.5	-33.8	14.1
<b>TOTAL</b>	<b>360.2</b>	<b>253.8</b>	<b>-93.3</b>	<b>520.7</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation	488.1	1.0	-271.6	217.5
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	5.5	0.0	0.0	5.5
Prêts et autres immobilisations financières	13.4	1.1	-5.3	9.2
<b>TOTAL</b>	<b>507.1</b>	<b>2.1</b>	<b>-276.9</b>	<b>232.3</b>

(1) les fonds de commerce sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Sequent (25.3 millions d'euros), Schlumberger Business Continuity Services (4.6 millions d'euros), Candle (2.6 millions d'euros), Unica (2.3 millions d'euros) et Informix (2.1 millions d'euros).

(2) les mali techniques sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Princeton Softech France (24.1 millions d'euros), Cognos France (22.7 millions d'euros), Ilog (13.9 millions d'euros), Télégic France (12.6 millions d'euros) et Datamirror France (7.4 millions d'euros).

(3) dont 109.8 millions d'euros d'immobilisations corporelles acquises via la TUP de SoftLayer Technologies France (cf § 2.1).

## 4.2 Etat des amortissements et provisions

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Dotations	Reprises - Transferts	Valeurs au 31.12.22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Fonds commercial et mali techniques	111.4	10.2	0.0	121.6
Logiciels et brevets	5.6	0.5	-1.7	4.4
<b>TOTAL</b>	<b>117.0</b>	<b>10.7</b>	<b>-1.7</b>	<b>126.0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements	0.1	0.0	0.0	0.1
Constructions et équipements	0.6	0.1	0.0	0.7
Installations techniques, matériel et outillage	0.1	0.0	0.0	0.1
Autres immobilisations corporelles (1)	239.2	121.9	-42.0	319.1
<b>TOTAL</b>	<b>240.0</b>	<b>122.0</b>	<b>-42.0</b>	<b>320.0</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation	60.5	0.0	-54.3	6.2
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	2.9	1.1	0.0	4.0
<b>TOTAL</b>	<b>63.5</b>	<b>1.1</b>	<b>-54.3</b>	<b>10.3</b>

(1) dont 58.4 millions d'euros de dotations aux amortissements apportées via la TUP de SoftLayer Technologies France (cf § 2.1).

## 4.3 Stocks et encours

(En millions d'euros)	2022	2021
Matières premières et fournitures	0.8	1.1
Encours de production	4.2	5.9
Marchandises	1.4	0.1
Provisions pour dépréciation	-0.6	-0.8
<b>TOTAL</b>	<b>5.8</b>	<b>6.3</b>

#### 4.4 Etat des créances

(En millions d'euros)	Brut 31.12.22	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Provision pour dépréciation	Net au 31.12.22	Net au 31.12.21
Créances financières rattachées aux participations	5.5	4.0	1.5	0.0	-4.0	1.5	2.6
Prêts et autres immobilisations financières	9.2	0.1	9.1	0.0	0.0	9.2	13.4
Clients et effets à recevoir	297.7	297.7	0.0	0.0	-2.3	295.4	187.4
Autres débiteurs (1)	1 207.2	1 207.2	0.0	0.0	-3.9	1 203.3	1 214.9
Charges constatées d'avance	162.0	60.0	102.0	0.0	0.0	162.0	190.0
Impôts différés (2)	66.4	21.1	45.3	0.0	0.0	66.4	94.4
<b>TOTAL</b>	<b>1 748.0</b>	<b>1 590.1</b>	<b>157.9</b>	<b>0.0</b>	<b>-10.2</b>	<b>1 737.8</b>	<b>1 702.7</b>

(1) dont conventions de trésorerie, opérations réalisées entre sociétés du groupe, pour un montant de 1 045.3 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, ces opérations s'élevaient à 1 100.6 millions d'euros.

(2) les impôts différés portent uniquement sur les différences temporaires, en approche bilantielle, issues des différences entre résultat comptable et résultat fiscal (principalement des provisions pour risques et charges ou des charges à payer, dont la déductibilité fiscale est différée).

#### 4.5 Capitaux propres

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2022, à 664 069 390.60 euros divisé en 26 247 802 actions de 25.30 euros de nominal.

L'évolution des capitaux propres sur le dernier exercice se décompose ainsi :

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Autres	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>663.8</b>	<b>15.1</b>	<b>438.3</b>	<b>1 117.2</b>
Augmentation de capital	0.3			0.3
Distribution exceptionnelle de réserves			-337.0	-337.0
Primes d'émission		0.8		0.8
Amortissements dérogatoires			-1.7	-1.7
Résultat 2022			190.6	190.6
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>664.1</b>	<b>15.9</b>	<b>290.2</b>	<b>970.2</b>

#### 4.6 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Dotations / transferts	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Valeurs au 31.12.22
Provisions spécifiques (1) (2)	29.6	15.1	-10.2	-0.6	33.8
Provisions pour restructuration	123.4	0.1	-71.8	0.0	51.7
Provisions pour retraites	66.5	0.0	-0.3	-13.2	53.0
Provisions pour avoirs à émettre	3.8	4.1	-2.5	0.0	5.4
Provisions pour traitement des déchets professionnels	0.6	0.0	-0.5	0.0	0.1
<b>TOTAL</b>	<b>223.9</b>	<b>19.3</b>	<b>-85.3</b>	<b>-13.8</b>	<b>144.0</b>

(1) dont provision pour coûts futurs liés aux attributions d'actions gratuites pour un montant au 31 décembre 2022 de 16.5 millions d'euros, contre 11.3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(2) dont provision pour risques liée à la participation anciennement détenue dans Altis Semiconductor d'un montant de 1.7 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 2 millions au 31 décembre 2021.

#### 4.7 Emprunts et dettes financières

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.22	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.21
Emprunts auprès de sociétés du groupe	401.0	2.7	363.7	34.6	390.3
<b>TOTAL</b>	<b>401.0</b>	<b>2.7</b>	<b>363.7</b>	<b>34.6</b>	<b>390.3</b>

#### 4.8 Etat des dettes

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.22	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.21
Fournisseurs	313.0	313.0	0.0	0.0	186.2
Dettes fiscales et sociales	141.3	141.3	0.0	0.0	127.5
Autres créiteurs (1)	118.1	100.8	17.3	0.0	132.8
Produits constatés d'avance (2)	140.8	83.3	54.4	3.1	122.8
Impôts différés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>713.2</b>	<b>638.4</b>	<b>71.7</b>	<b>3.1</b>	<b>569.3</b>

(1) dont au 31 décembre 2022 dettes envers IBM Ireland Products Distribution Ltd. dans le cadre du contrat commissionnaire pour 69.7 millions d'euros et dettes envers IBM Interactive dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 26 millions d'euros.

(2) dont majoritairement des facturations d'avance de services et de location.

## 5 Notes sur le compte de résultat

### 5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total d'IBM France s'élève en 2022 à 1 739.5 millions d'euros, comparé à 1 735.1 millions d'euros en 2021.

Sa ventilation par zone géographique et son évolution par nature se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2022	2022	2022	2021	2021	2021
	Intérieur	Export	Total	Intérieur	Export	Total
Matériels	211.8	0.8	212.7	91.7	15.1	106.8
Logiciels	682.7	0.0	682.7	592.6	0.0	592.6
Entretien	160.7	0.0	160.7	139.7	0.0	139.7
Services	441.4	0.0	441.4	720.7	0.0	720.7
Locations	242.0	0.0	242.0	175.4	0.0	175.4
<b>TOTAL</b>	<b>1 738.6</b>	<b>0.8</b>	<b>1 739.5</b>	<b>1 720.1</b>	<b>15.1</b>	<b>1 735.1</b>

### 5.2 Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des facturations de services divers vers les entreprises liées et les filiales. Ils s'élèvent à 259.5 millions d'euros en 31 décembre 2022 contre 362.4 millions d'euros en 2021.

### 5.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 996.9 millions d'euros au 31 décembre 2022, à comparer à 2 203.8 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les charges relatives aux attributions d'actions gratuites sont présentées dans les charges de personnel.

La facturation par IBM World Trade à IBM France d'actions gratuites, dont bénéficient certains salariés, s'élève à 15.1 millions d'euros en 2022, à comparer à 9.1 millions d'euros en 2021.

### 5.4 Résultat financier

(En millions d'euros)	2022	2021
Net des intérêts sur prêts et emprunts	-16.8	-25.4
Variation provisions sur titres, créances et prêts	53.2	-13.0
Dividendes (1)	8.7	33.2
Autres	6.3	0.1
<b>TOTAL</b>	<b>51.4</b>	<b>-5.1</b>

(1) en 2022, dividendes IBM Belgium pour 8.7 millions d'euros ; en 2021, dividendes IBM Belgium pour 31.6 millions d'euros et dividendes IBM Maroc pour 1.6 millions d'euros.

## 5.5 Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	Produits	Charges	Net	
			2022	2021
Opérations sur titres de participation	314.0	-270.5	43.5	11.5
Coût des programmes et des mesures de restructuration	71.8	-71.7	0.1	-61.5
Plus ou moins value de cession d'immobilisations corporelles	3.5	-18.7	-15.2	-7.5
Variation des provisions réglementées	8.2	-6.5	1.7	35.9
Plus ou moins value de cession de branches d'activité	0.1	0.0	0.1	-15.6
Autres	5.9	0.2	6.1	1.1
<b>TOTAL</b>	<b>403.5</b>	<b>-367.2</b>	<b>36.3</b>	<b>-36.1</b>

## 5.6 Impôt sur les bénéfices

### Ventilation entre impôt différé et impôt exigible :

(En millions d'euros)	2022	2021
Impôt exigible	-1.2	0.0
Impôt différé	-27.5	-19.5
<b>TOTAL</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>

### Ventilation entre impôt sur le résultat courant et impôt sur le résultat exceptionnel :

(En millions d'euros)	2022	2021
Impôt sur le résultat courant	-29.7	-44.1
Impôt sur le résultat exceptionnel	1.0	24.6
<b>TOTAL</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>
Taux d'imposition	25.83 %	28.41 %

### Preuve d'impôt :

(En millions d'euros)	2022	2021
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>219.3</b>	<b>79.8</b>
Charge d'impôt théorique au taux de 25.83%	-56.6	-22.7
Impact d'impôt sur les différences permanentes	23.8	15.6
Impact des changements de taux		-6.5
Autres (1)	4.1	-5.9
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>

(1) dont crédit d'impôt recherche de 3.7 millions d'euros en 2022, contre 7.8 millions d'euros en 2021.

## **6 Autres informations**

### **6.1 Effectifs**

Le nombre moyen de personnes employées par IBM France se ventile de la façon suivante :

	<b>2022</b>	2021
Cadres	2 883	4 240
Maîtrises et assimilés	132	166
Employés	156	168
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 171</b>	<b>4 574</b>

Intérimaires (équivalent temps plein annuel)	2	3
--	---	---

(1) ce chiffre ne comprend pas les détachés d'IBM France en dehors du territoire métropolitain.

### **6.2 Engagements d'indemnités de fin de carrière**

Il n'y a pas eu de versement complémentaire par IBM France au cours de l'exercice et, à ce jour, les engagements déterminés par le cabinet actuair expert d'IBM France sont supérieurs aux actifs de couverture.

L'impact lié aux changements d'hypothèses actuarielles plafonné à la variation de la valeur excédentaire des fonds de couverture est constaté immédiatement en résultat de l'exercice (soit un produit de 13.2 millions d'euros au titre de 2022, à comparer à un produit de 18.6 millions d'euros pour 2021).

#### Données chiffrées et hypothèses retenues :

- Engagement :

Valeur des engagements actualisés au 31 décembre 2022 : 114.4 millions d'euros.

Ces données sont issues du dernier rapport disponible de l'actuaire Willis Towers Watson, estimées au 31 décembre 2022 et basées sur les effectifs au 30 septembre 2022.

Depuis l'exercice 2011, conformément à la politique du groupe IBM Corporation, IBM France a adopté le taux d'actualisation RateLink du groupe IBM en France, tel que déterminé par Willis Towers Watson. En 2022, le taux d'actualisation s'élève à 3.7% ; la duration est de 8.5 ans.

- Actifs :

Valeur des actifs au 31 décembre 2022 : 65.7 millions d'euros.

Taux de rendement moyen à long terme : 4.75%

### 6.3 Engagements financiers

#### Cautions et garanties

(En millions d'euros)	2022	2021
Engagements donnés : avals et cautions	5.2	10.9
Engagements reçus : avals et cautions	0.0	0.0

Les cautions et garanties sont composées d'engagements donnés par des banques pour garantir un créancier d'IBM France ou de ses filiales (principalement les bailleurs) contre l'éventuelle défaillance d'IBM France ou de ses filiales à l'arrivée du terme.

IBM France se porte garante des pertes des sociétés dont la forme juridique est une société en nom collectif et dans lesquelles elle est associée. Le montant des engagements est à ce titre nul à la clôture.

Il n'y a pas d'engagement financier concernant la Présidente.

#### Engagements sur opérations de couverture de change

Afin de se couvrir contre les fluctuations du taux de change Euros/Dollars pour ses achats faits en dollars US, IBM France a mis en place un système de couverture basé sur un instrument dérivé (Double Average Rate Forward) conclu avec IBM WTC Finance LLC, filiale d'IBM Corporation. Cet instrument de couverture a pour contrepartie effective un flux réel futur : l'achat effectif libellé en dollars.

Les montants couverts chaque mois sont évalués sur la base d'une prévision pouvant aller jusqu'à 24 mois des besoins en dollars. Les achats pris en compte sont ceux réalisés auprès des compagnies associées et des fournisseurs extérieurs. A chaque échéance, seul sera échangé le différentiel de taux entre le taux fixé à la date de l'opération de couverture et le taux au jour de la liquidation du contrat pour le montant couvert à l'origine.

En accord avec les principes comptables français, les gains et pertes de couverture latents n'ont pas d'impact dans les états financiers.

A la clôture 2022, les positions ouvertes étaient les suivantes :

Date de maturité	Montants couverts (en millions de dollars)	Gains ou pertes latents au 31/12/2022 (en millions d'euros)
30/01/2023	23	1.6
27/02/2023	7	0.3
30/03/2023	15	0.5
27/04/2023	4	0.0
30/05/2023	10	0.1
29/06/2023	8	(0.4)
28/07/2023	24	(1.2)
30/01/2023	4	(0.2)
30/08/2023	8	(0.4)
28/09/2023	13	(1.1)
30/10/2023	9	(0.3)
29/11/2023	14	(0.1)
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>(1.1)</b>

Le dénouement de ces positions en 2022 a eu un impact négatif sur le compte de résultat de 17 millions d'euros. En 2021, un impact négatif de 3.1 million d'euros avait été dégagé. Le total des montants couverts fin 2021 était de 149 millions de dollars.

#### 6.4 Rémunération des Organes de direction

Aucune rémunération n'a été perçue, au titre de 2022, par la Présidente dans le cadre de l'exercice de son mandat.

#### 6.5 Intégration fiscale

IBM France a opté pour l'intégration fiscale pour une période de 5 années tacitement reconductible. Le groupe intégré comprend Compagnie IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center. La société intégrée calcule et verse son impôt à la société tête de groupe selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration. Les conventions d'intégration fiscale prévoient que IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center arrêteront d'un commun accord les modalités financières des conséquences de la sortie du périmètre de l'une d'entre elles.

#### 6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2022, les charges relatives aux honoraires des commissaires aux comptes se sont élevées à 0.4 million d'euros, relatifs à l'audit légal des comptes.

#### 6.7 Contrôles fiscaux

La société a reçu deux propositions de rectification fiscale au titre des exercices 2017 et 2018, respectivement en juin 2021 et décembre 2021. La société a également reçu en décembre 2022 une proposition de rectification fiscale au titre des exercices 2019 et 2020. Une grande partie des motifs de rectification a été contestée par la société et fait l'objet d'un recours devant l'administration.

## 7 Filiales et participations

### **Autres filiales et participations détenues directement par IBM France**

(en millions d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Participation (%)	Résultat de l'exercice	Valeur d'inventaire nette des titres	Valeur d'inventaire brute des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés
IBM Interactive SAS	1.6	68.4	100.00	9.9	8.1	8.1	0.0	0.0	147.4	0.0
Offres Innovantes de Services	0.1	1.3	51.00	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	9.8	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises de 50% ou plus</b>	<b>1.7</b>	<b>69.7</b>		<b>10.2</b>	<b>8.1</b>	<b>8.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>157.1</b>	<b>0.0</b>
TWS SA	0.0	1.5	23.00	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.4	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises de 20% à 50%</b>	<b>0.0</b>	<b>1.5</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>
Efficacy (*)	0.5	0.4	7.29	0.2	0.0	0.0	NC	NC	2.7	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises -20%</b>	<b>0.5</b>	<b>0.4</b>		<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.7</b>	<b>0.0</b>
IBM Belgium (*)	104.1	12.8	37.79	11.2	203.2	203.2	0.0	0.0	542.7	8.7
<b>Total participations dans sociétés étrangères de 20% à 50%</b>	<b>104.1</b>	<b>12.8</b>		<b>11.2</b>	<b>203.2</b>	<b>203.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>542.7</b>	<b>8.7</b>
IBM Tunisie	0.6	0.6	99.98	0.6	0.0	5.8	0.0	0.0	3.3	0.0
<b>Total participations dans sociétés étrangères +50%</b>	<b>0.6</b>	<b>0.6</b>		<b>0.6</b>	<b>0.0</b>	<b>5.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3.3</b>	<b>0.0</b>
RTO Technologies Inc	NC	NC	12.50	NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
<b>Total participations dans sociétés étrangères -20%</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>		<b>NC</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106.9</b>	<b>85.0</b>		<b>22.3</b>	<b>211.4</b>	<b>217.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>706.2</b>	<b>8.7</b>

(\*) Chiffres de 2021

## 8 Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, n'est intervenu entre le 1 janvier 2023 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation de l'Associé unique le 30 mars 2023.



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique  
**COMPAGNIE IBM FRANCE**  
17, avenue de l'Europe  
92275 Bois-Colombes Cedex

*Copie certifiée  
conforme*

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE IBM FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

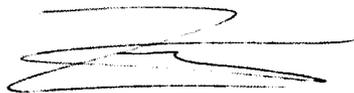
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2023

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

**COMPAGNIE IBM FRANCE**

**Comptes annuels 2022**

**Société par actions simplifiée au capital de 664 069 390.60 euros**

**Siège social : 17, avenue de l'Europe**

**92275 Bois Colombes Cedex**

**552 118 465 R.C.S Nanterre**

## SOMMAIRE

<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>2</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE</b>	<b>6</b>
1 – DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE COMPAGNIE IBM FRANCE	6
2 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
4 – NOTES SUR LE BILAN	13
5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	17
6 – AUTRES INFORMATIONS	19
7 – FILIALES ET PARTICIPATIONS	22
8 – ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	22

## Bilan au 31 décembre 2022

<b>ACTIF</b> (En millions d'euros)	Références	31.12.22 Brut	31.12.22 Amortissements et provisions	31.12.22 Net	31.12.21 Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	(4.1 & 4.2)	157.7	126.0	31.7	41.0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	(4.1 & 4.2)	520.7	320.0	200.7	120.2
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	(4.1 & 4.2)				
Titres de participation		217.5	6.2	211.3	427.6
Autres titres immobilisés		0.1	0.1	0.0	0.0
Créances rattachées aux participations	(4.4)	5.5	4.0	1.5	2.6
Prêts et autres immobilisations financières	(4.4)	9.2	0.0	9.2	13.4
<i>Sous total : immobilisations financières</i>		232.3	10.3	222.0	443.6
<b>Total immobilisations</b>		<b>910.7</b>	<b>456.3</b>	<b>454.4</b>	<b>604.8</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours	(4.3)	6.4	0.6	5.8	6.3
Clients et effets à recevoir	(4.4)	297.7	2.3	295.4	187.4
Autres débiteurs	(4.4)	1 207.2	3.9	1 203.3	1 215.0
Disponibilités		41.1	0.0	41.1	2.8
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 552.4</b>	<b>6.8</b>	<b>1 545.6</b>	<b>1 411.5</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	(4.4)	162.0	0.0	162.0	190.0
Impôts différés	(4.4)	66.4	0.0	66.4	94.4
<b>Total comptes de régularisation</b>		<b>228.4</b>	<b>0.0</b>	<b>228.4</b>	<b>284.4</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 691.5</b>	<b>463.1</b>	<b>2 228.4</b>	<b>2 300.7</b>

## Bilan au 31 décembre 2022

<b>PASSIF</b>	<b>Références</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
(En millions d'euros)			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	(4.5)		
Capital		664.1	663.8
Primes liées au capital		15.9	15.1
Réserves et Report à nouveau		67.2	343.9
Résultat de l'exercice		190.6	60.3
Provisions réglementées		32.4	34.1
<b>Total capitaux propres</b>		<b>970.2</b>	<b>1 117.2</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	(4.6)	<b>144.0</b>	<b>223.9</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	(4.7)	<b>401.0</b>	<b>390.3</b>
<b>DETTES</b>	(4.8)		
Fournisseurs		313.0	186.2
Dettes fiscales et sociales		141.3	127.5
Autres créditeurs		118.1	132.8
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>572.4</b>	<b>446.5</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	(4.8)		
Produits constatés d'avance		140.8	122.8
Impôts différés		0.0	0.0
<b>Total comptes de régularisation</b>		<b>140.8</b>	<b>122.8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 228.4</b>	<b>2 300.7</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2022

(En millions d'euros)	Références	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	(5.1)	1 739.5	1 735.1
Autres produits	(5.2)	259.5	362.4
Reprise sur provision, Transfert de charges		107.9	258.6
Production stockée et immobilisée		-1.7	-37.1
Autres produits de gestion courante et subventions d'exploitation		23.3	5.8
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 128.5</b>	<b>2 324.8</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats et charges externes	(5.3)	-1 034.3	-1 126.1
Impôts et taxes et versements assimilés		-24.6	-34.9
Frais de personnel	(6.1)	-507.7	-732.9
Autres charges		-331.8	-200.2
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		-98.5	-109.7
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-1 996.9</b>	<b>-2 203.8</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>131.6</b>	<b>121.0</b>
Produits financiers		73.0	33.7
Charges financières		-21.6	-38.8
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(5.4)	<b>51.4</b>	<b>-5.1</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>183.0</b>	<b>115.9</b>
Produits exceptionnels		403.5	609.1
Charges exceptionnelles		-367.2	-645.2
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(5.5)	<b>36.3</b>	<b>-36.1</b>
Impôt sur les bénéfices	(5.6)	-28.7	-19.5
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 605.0</b>	<b>2 967.6</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>-2 414.4</b>	<b>-2 907.3</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>190.6</b>	<b>60.3</b>

## Annexe aux comptes annuels de l'exercice

L'exercice social a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

### 1 Description des activités de Compagnie IBM France

Compagnie IBM France SAS (ou « **IBM France** ») a pour objet la conception, la production, la commercialisation, sous quelque forme que ce soit, de tous les matériels et autres produits : ordinateurs, terminaux, ensembles électroniques et électromécaniques, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion de l'information et de données sous toutes leurs formes, notamment leur traitement, impression, conservation, diffusion et transmission. Ces opérations s'effectuent directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, notamment distributeurs agréés, revendeurs et agents, par l'intermédiaire de filiales majoritaires ou par voie d'alliance avec des partenaires.

Le financement des investissements informatiques des clients de Compagnie IBM France s'effectue soit directement en location, par elle-même, soit par l'intermédiaire de la société IBM France Financement.

Les résultats de Compagnie IBM France et de ses filiales étant consolidés par IBM Corporation, dont elles dépendent indirectement, IBM France bénéficie de l'exemption, prévue à l'article L.233-17, 1° du Code de Commerce, de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Par conséquent, IBM France n'établit pas de comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ni de rapport sur la gestion du groupe.

Compagnie IBM France est détenue à 100% par IBM International Group B.V., société de droit néerlandais.

### 2 Faits caractéristiques de l'exercice

#### **2.1 Acquisition et Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de SoftLayer Technologies France**

Aux termes d'un traité d'apport en nature en date du 8 mars 2022, l'Associé unique d'IBM France, la société IBM International Group B.V., a apporté à IBM France l'intégralité des titres composant le capital social et des droits de vote de la société SoftLayer Technologies France, société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 9 rue Petit – 92210 Clichy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 803 933 274.

En contrepartie de cet apport en nature, IBM France a procédé le 21 mars 2022 à une augmentation de capital d'un montant nominal de 10 221.20 euros en faveur de l'Associé unique d'IBM France par émission de 404 actions ordinaires d'une valeur nominale de 25.30 euros, assortie d'une prime d'apport de 26 578.80 euros.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 779 730.90 euros à 663 789 952.10 euros.

Le 23 mars 2022, IBM France a, en sa qualité de nouvel Associé unique de la société SoftLayer Technologies France, décidé de la dissolution sans liquidation de ladite société en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, par Transmission Universelle de son Patrimoine (TUP) en sa faveur.

Cette opération a dégagé un boni technique de 6.3 millions d'euros, inscrit en résultat financier.

## **2.2 Acquisition et Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de Turbonomic Sales and Marketing (France)**

Le 23 mai 2022, IBM France a acquis auprès de la société Turbonomic Inc l'intégralité des titres composant le capital social et des droits de vote de la société Turbonomic Sales and Marketing (France), société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé Tour Ege – 9-11 allée de l'Arche – 92671 Courbevoie Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 838 077 279, pour un montant d'1 million d'euros.

Le 24 mai 2022, IBM France a, en sa qualité de nouvel Associé unique de la société Turbonomic Sales and Marketing (France), décidé de la dissolution sans liquidation de ladite société en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, par Transmission Universelle de son Patrimoine (TUP) en sa faveur.

Cette opération a dégagé un mali technique de 0.9 million d'euros, inscrit à l'actif du bilan.

## **2.3 IBM France – Augmentation de capital**

Le 5 juillet 2022, l'Associé unique d'IBM France a décidé une augmentation de son capital social en numéraire d'un montant de 279 438.50 euros, par création de 11 045 actions nouvelles en numéraire, assortie d'une prime d'émission de 65.79 euros par action, soit une prime d'émission d'un montant total de 726 650.55 euros.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 789 952.10 euros à 664 069 390.60 euros.

## **2.4 Cession des titres IBM Maroc**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé la totalité des 10 200 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Maroc à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 14.1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France ne détient donc plus de titre de la société IBM Maroc. Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 13 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

## **2.5 Cession des titres IBM Applications & Technologies**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé la totalité des 462 127 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Applications & Technologies à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 9.7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France ne détient donc plus de titre de la société IBM Applications & Technologies.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 9.7 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

## **2.6 Cession des titres IBM Business Machines of Belgium**

Le 20 décembre 2022, IBM France a cédé 336 675 actions sur les 654 721 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société IBM Business Machines of Belgium à son Associé unique IBM International Group pour un montant de 290.2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, IBM France détient 318 046 actions de la société International Business Machines of Belgium soit 37.79% de son capital social.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 75.1 millions d'euros enregistrée en produit exceptionnel.

## **2.7 Cession des titres IBM Tunisie**

Le 21 décembre 2022, IBM France a décidé de céder la totalité des actions, soit 45 676 actions qu'elle détient dans le capital social de la société IBM Tunisie à son Associé unique IBM International Group pour un montant d'1 euro.

La cession étant soumise à l'enregistrement de la cession des actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, elle n'est pas effective à ce jour.

## **3 Règles et méthodes comptables**

Les états financiers sont présentés en millions d'euros.

Les comptes d'IBM France sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes comptables généralement admis en France.

### **3.1 Changement de méthode comptable**

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **3.2 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan. Les éléments incorporels identifiés lors de leur acquisition sont inclus dans ce poste ; il s'agit essentiellement de fonds de commerce, de malis techniques et de logiciels.

- Les fonds de commerce sont inscrits à leur prix de revient et donnent lieu à une provision pour dépréciation. Cette provision s'étale sur une durée maximale de 5 ans.

- Les malis techniques sont constatés à la suite d'une fusion ou d'une Transmission Universelle de Patrimoine et correspondent à l'écart négatif entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable des titres de la société absorbée inscrite à l'actif du bilan de Compagnie IBM France. Ils sont, le cas échéant, corrigés du gain d'impôt dégagé lors de l'imputation des déficits reportables transmis par la société absorbée.

Les malis techniques, dont la durée d'exploitation est limitée, sont amortis sur cette durée ou sur 10 ans si la durée d'exploitation ne peut être estimée de manière fiable.

Ils font également l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est constatée lorsque le résultat annuel de l'activité à laquelle ils se rattachent devient durablement inférieur à leur valeur nette comptable.

- Les logiciels, inscrits au bilan pour leur prix de revient, sont principalement amortis l'année de leur acquisition.

### **3.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Aucun frais financier n'est immobilisé.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et sont considérés comme correspondant aux amortissements économiques.

Les durées moyennes d'amortissement pratiquées sont les suivantes par grande catégorie de biens :

Bâtiments	10 à 50 ans
Matériels, équipements et mobilier	1 à 15 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un amortissement dérogatoire est comptabilisé conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Il correspond à l'écart entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques définis ci-dessus.

En complément des amortissements pratiqués, des provisions pour obsolescence sont constituées sur le matériel de location et sur les biens d'équipement lorsqu'un risque d'obsolescence devient probable.

Des provisions pour dépréciation exceptionnelle d'équipements sont constituées pour ramener la valeur nette comptable des immobilisations concernées à leur valeur de réalisation, lorsqu'une cession ou un ferrailage est envisagé.

### **3.4 Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré, le cas échéant, des frais annexes engendrés lors des acquisitions.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur d'acquisition.

Les méthodes d'évaluation sont fonction des caractéristiques des titres de participation, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. La valeur actuelle est d'abord déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue ; si cette quote-part est inférieure à la valeur comptable de la participation, la valeur actuelle est alors estimée sur la base des perspectives futures.

### **3.5 Stocks et encours**

Les stocks sont évalués selon les méthodes du coût complet de fabrication valorisé au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction des écoulements constatés et prévisionnels.

Les encours correspondent à des frais de démarrage et de transformation liés aux contrats de prestations de services informatiques. Ils sont évalués au coût de revient et repris par le compte de résultat sur les durées restantes des contrats, ou sur une durée plus courte, en fonction des perspectives attendues.

### **3.6 Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

#### **3.6.1 Provision clients**

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

##### Champs d'application

Toutes les créances clients sont concernées, pour leur montant hors taxes, à l'exclusion :

- des litiges et avoirs à émettre, qui font l'objet de provisions spécifiques,
- des créances considérées comme ne présentant aucun risque (administrations, clients notoirement solvables et clients pour lesquels il existe un espoir sérieux de règlement).

##### Principe général

Les créances prises pour leur montant hors taxes sont analysées selon plusieurs critères de risques :

- Contentieux

Les dossiers sont provisionnés séparément après analyse.

- Créances supérieures à un an (hors litiges)

Les créances sont provisionnées sur la base d'un pourcentage statistique revu annuellement.

- Provision pour risques futurs

Une provision statistique a pour objet de couvrir les défaillances futures sans attendre les premiers signes d'alerte ou incidents de paiement. Cette provision est basée sur l'expérience passée et est revue annuellement.

##### Activité de location

Le risque relatif à ces créances est désormais couvert par IBM France Financement.

#### **3.6.2 Activité commissionnaire logiciels**

Dans le cadre du contrat de commissionnaire entre IBM France (le commissionnaire) et IBM Ireland Product Distribution Limited (le commettant ci-après dénommé IBM PDL) qui porte sur la distribution de certains logiciels, les clients sont facturés par IBM France. Cette facturation est comptabilisée pour son montant total en chiffre d'affaires avec comme contrepartie le poste « Clients ». Compte tenu des relations entre le commissionnaire et le commettant, les transactions sont ensuite reclassées du poste « Clients » vers le compte du « Commettant » qui reflète l'ensemble des opérations entre IBM France et IBM PDL, y compris les transactions achats-fournisseurs liées. Le solde de ce compte « Commettant » étant par nature débiteur, il est présenté à l'actif du bilan sur la ligne « Autres débiteurs ».

### **3.7 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles peuvent comprendre notamment des provisions destinées à faire face à des risques commerciaux (coût estimé des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats long terme) et des coûts liés au personnel (coût de restructuration, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de préretraite, compléments de retraite et indemnités assimilées).

### **3.8 Opérations en devises**

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant. Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. L'écart de conversion actif éventuel fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

### **3.9 Engagements d'indemnités de fin de carrière**

Les engagements de retraite sont externalisés à des compagnies d'assurance qui gèrent les actifs nés des versements d'IBM France dans des fonds dédiés. Les indemnités dues aux salariés lors de leur départ à la retraite sont prises en charge par ces compagnies d'assurance.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, IBM France a décidé de continuer à appliquer la méthode consistant à étaler les engagements de retraite de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Lorsque les actifs de couverture sont supérieurs aux engagements déterminés par le cabinet actuaire expert d'IBM France (régimes excédentaires surfinancés), conformément à la recommandation 1.23 de l'Ordre des Experts Comptables, l'excédent est comptabilisé en charges constatées d'avance dans la limite de la somme des deux éléments suivants :

- somme des pertes actuarielles et des coûts de services passés non encore comptabilisés, et
- valeur actualisée de tout avantage économique du régime disponible sous la forme de remboursements par le fonds de couverture ou sous la forme d'une diminution des cotisations futures à ce fonds.

Lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture, la différence est enregistrée en provisions pour risques et charges.

### **3.10 Impôt sur les résultats et impôts différés**

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale avec application du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule IBM France reste redevable.

### **3.11 Chiffre d'affaires**

Les ventes sont comptabilisées, sauf clauses particulières, à l'expédition du matériel. Les cessions de matériel préalablement loué sont également prises en compte dans le chiffre d'affaires. Les revenus de locations sont enregistrés dans le mois où les loyers sont acquis.

Les concessions de droits d'utilisation de logiciels donnent généralement lieu à enregistrement du revenu sur le mois de l'expédition.

Les revenus des services récurrents sont comptabilisés sur le mois de réalisation de la prestation sur la base contractuelle.

Les revenus des services liés à des frais de démarrage et de transformation, non dissociables des services récurrents, sont étalés sur la durée du contrat et reconnus en ligne avec la prestation réalisée. La méthode retenue pour comptabiliser les contrats de services liés à des frais de démarrage et de transformation, dissociables des services récurrents, est celle de l'avancement des travaux.

Les facturations de prestations de services auprès des sociétés liées sont comptabilisées en autres produits.

### **3.12 Présentation comptable des opérations liées aux plans de restructuration**

Les provisions constituées à l'origine pour le paiement des indemnités versées aux salariés dans le cadre de plans de restructuration sont inscrites en résultat exceptionnel. Les paiements aux salariés comptabilisés dans un premier temps en charges d'exploitation sont ensuite transférés en charges exceptionnelles par un compte de transferts de charges.

Cette comptabilisation aboutit à l'absence d'impact sur les résultats d'exploitation et exceptionnel, la reprise exceptionnelle liée à l'utilisation de la provision pour restructuration venant compenser la charge transférée.

## 4 Notes sur le bilan

### 4.1 Etat de l'actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé en valeurs brutes :

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Acquisitions	Cessions - Transferts	Valeurs au 31.12.22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Fonds commercial et mali techniques (1) (2)	152.4	0.9	0.0	153.3
Logiciels et brevets	5.6	0.5	-1.7	4.4
<b>TOTAL</b>	<b>158.0</b>	<b>1.4</b>	<b>-1.7</b>	<b>157.7</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements	0.1	0.0	0.0	0.1
Constructions et équipements	2.2	0.0	-0.3	1.9
Installations techniques, matériel et outillage	0.1	0.0	0.0	0.1
Autres immobilisations corporelles (3)	350.4	213.3	-59.2	504.5
Immobilisations en cours	7.4	40.5	-33.8	14.1
<b>TOTAL</b>	<b>360.2</b>	<b>253.8</b>	<b>-93.3</b>	<b>520.7</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation	488.1	1.0	-271.6	217.5
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	5.5	0.0	0.0	5.5
Prêts et autres immobilisations financières	13.4	1.1	-5.3	9.2
<b>TOTAL</b>	<b>507.1</b>	<b>2.1</b>	<b>-276.9</b>	<b>232.3</b>

(1) les fonds de commerce sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Sequent (25.3 millions d'euros), Schlumberger Business Continuity Services (4.6 millions d'euros), Candle (2.6 millions d'euros), Unica (2.3 millions d'euros) et Informix (2.1 millions d'euros).

(2) les mali techniques sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Princeton Softech France (24.1 millions d'euros), Cognos France (22.7 millions d'euros), Ilog (13.9 millions d'euros), Télégic France (12.6 millions d'euros) et Datamirror France (7.4 millions d'euros).

(3) dont 109.8 millions d'euros d'immobilisations corporelles acquises via la TUP de SoftLayer Technologies France (cf § 2.1).

## 4.2 Etat des amortissements et provisions

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Dotations	Reprises - Transferts	Valeurs au 31.12.22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Fonds commercial et mali techniques	111.4	10.2	0.0	121.6
Logiciels et brevets	5.6	0.5	-1.7	4.4
<b>TOTAL</b>	<b>117.0</b>	<b>10.7</b>	<b>-1.7</b>	<b>126.0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements	0.1	0.0	0.0	0.1
Constructions et équipements	0.6	0.1	0.0	0.7
Installations techniques, matériel et outillage	0.1	0.0	0.0	0.1
Autres immobilisations corporelles (1)	239.2	121.9	-42.0	319.1
<b>TOTAL</b>	<b>240.0</b>	<b>122.0</b>	<b>-42.0</b>	<b>320.0</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation	60.5	0.0	-54.3	6.2
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	2.9	1.1	0.0	4.0
<b>TOTAL</b>	<b>63.5</b>	<b>1.1</b>	<b>-54.3</b>	<b>10.3</b>

(1) dont 58.4 millions d'euros de dotations aux amortissements apportées via la TUP de SoftLayer Technologies France (cf § 2.1).

## 4.3 Stocks et encours

(En millions d'euros)	2022	2021
Matières premières et fournitures	0.8	1.1
Encours de production	4.2	5.9
Marchandises	1.4	0.1
Provisions pour dépréciation	-0.6	-0.8
<b>TOTAL</b>	<b>5.8</b>	<b>6.3</b>

## 4.4 Etat des créances

(En millions d'euros)	Brut 31.12.22	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Provision pour dépréciation	Net au 31.12.22	Net au 31.12.21
Créances financières rattachées aux participations	5.5	4.0	1.5	0.0	-4.0	1.5	2.6
Prêts et autres immobilisations financières	9.2	0.1	9.1	0.0	0.0	9.2	13.4
Clients et effets à recevoir	297.7	297.7	0.0	0.0	-2.3	295.4	187.4
Autres débiteurs (1)	1 207.2	1 207.2	0.0	0.0	-3.9	1 203.3	1 214.9
Charges constatées d'avance	162.0	60.0	102.0	0.0	0.0	162.0	190.0
Impôts différés (2)	66.4	21.1	45.3	0.0	0.0	66.4	94.4
<b>TOTAL</b>	<b>1 748.0</b>	<b>1 590.1</b>	<b>157.9</b>	<b>0.0</b>	<b>-10.2</b>	<b>1 737.8</b>	<b>1 702.7</b>

(1) dont conventions de trésorerie, opérations réalisées entre sociétés du groupe, pour un montant de 1 045.3 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, ces opérations s'élevaient à 1 100.6 millions d'euros.

(2) les impôts différés portent uniquement sur les différences temporaires, en approche bilantielle, issues des différences entre résultat comptable et résultat fiscal (principalement des provisions pour risques et charges ou des charges à payer, dont la déductibilité fiscale est différée).

## 4.5 Capitaux propres

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2022, à 664 069 390.60 euros divisé en 26 247 802 actions de 25.30 euros de nominal.

L'évolution des capitaux propres sur le dernier exercice se décompose ainsi :

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Autres	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>663.8</b>	<b>15.1</b>	<b>438.3</b>	<b>1 117.2</b>
Augmentation de capital	0.3			0.3
Distribution exceptionnelle de réserves			-337.0	-337.0
Primes d'émission		0.8		0.8
Amortissements dérogatoires			-1.7	-1.7
Résultat 2022			190.6	190.6
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>664.1</b>	<b>15.9</b>	<b>290.2</b>	<b>970.2</b>

## 4.6 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.21	Dotations / transferts	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Valeurs au 31.12.22
Provisions spécifiques (1) (2)	29.6	15.1	-10.2	-0.6	33.8
Provisions pour restructuration	123.4	0.1	-71.8	0.0	51.7
Provisions pour retraites	66.5	0.0	-0.3	-13.2	53.0
Provisions pour avoirs à émettre	3.8	4.1	-2.5	0.0	5.4
Provisions pour traitement des déchets professionnels	0.6	0.0	-0.5	0.0	0.1
<b>TOTAL</b>	<b>223.9</b>	<b>19.3</b>	<b>-85.3</b>	<b>-13.8</b>	<b>144.0</b>

(1) dont provision pour coûts futurs liés aux attributions d'actions gratuites pour un montant au 31 décembre 2022 de 16.5 millions d'euros, contre 11.3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(2) dont provision pour risques liée à la participation anciennement détenue dans Altis Semiconductor d'un montant de 1.7 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 2 millions au 31 décembre 2021.

## 4.7 Emprunts et dettes financières

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.22	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.21
Emprunts auprès de sociétés du groupe	401.0	2.7	363.7	34.6	390.3
<b>TOTAL</b>	<b>401.0</b>	<b>2.7</b>	<b>363.7</b>	<b>34.6</b>	<b>390.3</b>

## 4.8 Etat des dettes

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.22	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.21
Fournisseurs	313.0	313.0	0.0	0.0	186.2
Dettes fiscales et sociales	141.3	141.3	0.0	0.0	127.5
Autres créiteurs (1)	118.1	100.8	17.3	0.0	132.8
Produits constatés d'avance (2)	140.8	83.3	54.4	3.1	122.8
Impôts différés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>713.2</b>	<b>638.4</b>	<b>71.7</b>	<b>3.1</b>	<b>569.3</b>

(1) dont au 31 décembre 2022 dettes envers IBM Ireland Products Distribution Ltd. dans le cadre du contrat commissionnaire pour 69.7 millions d'euros et dettes envers IBM Interactive dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 26 millions d'euros.

(2) dont majoritairement des facturations d'avance de services et de location.

## 5 Notes sur le compte de résultat

### 5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total d'IBM France s'élève en 2022 à 1 739.5 millions d'euros, comparé à 1 735.1 millions d'euros en 2021.

Sa ventilation par zone géographique et son évolution par nature se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2022	2022	2022	2021	2021	2021
	Intérieur	Export	Total	Intérieur	Export	Total
Matériels	211.8	0.8	212.7	91.7	15.1	106.8
Logiciels	682.7	0.0	682.7	592.6	0.0	592.6
Entretien	160.7	0.0	160.7	139.7	0.0	139.7
Services	441.4	0.0	441.4	720.7	0.0	720.7
Locations	242.0	0.0	242.0	175.4	0.0	175.4
<b>TOTAL</b>	<b>1 738.6</b>	<b>0.8</b>	<b>1 739.5</b>	<b>1 720.1</b>	<b>15.1</b>	<b>1 735.1</b>

### 5.2 Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des facturations de services divers vers les entreprises liées et les filiales. Ils s'élèvent à 259.5 millions d'euros en 31 décembre 2022 contre 362.4 millions d'euros en 2021.

### 5.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 996.9 millions d'euros au 31 décembre 2022, à comparer à 2 203.8 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les charges relatives aux attributions d'actions gratuites sont présentées dans les charges de personnel.

La facturation par IBM World Trade à IBM France d'actions gratuites, dont bénéficient certains salariés, s'élève à 15.1 millions d'euros en 2022, à comparer à 9.1 millions d'euros en 2021.

### 5.4 Résultat financier

(En millions d'euros)	2022	2021
Net des intérêts sur prêts et emprunts	-16.8	-25.4
Variation provisions sur titres, créances et prêts	53.2	-13.0
Dividendes (1)	8.7	33.2
Autres	6.3	0.1
<b>TOTAL</b>	<b>51.4</b>	<b>-5.1</b>

(1) en 2022, dividendes IBM Belgium pour 8.7 millions d'euros ; en 2021, dividendes IBM Belgium pour 31.6 millions d'euros et dividendes IBM Maroc pour 1.6 millions d'euros.

## 5.5 Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	Produits	Charges	Net	
			2022	2021
Opérations sur titres de participation	314.0	-270.5	43.5	11.5
Coût des programmes et des mesures de restructuration	71.8	-71.7	0.1	-61.5
Plus ou moins value de cession d'immobilisations corporelles	3.5	-18.7	-15.2	-7.5
Variation des provisions réglementées	8.2	-6.5	1.7	35.9
Plus ou moins value de cession de branches d'activité	0.1	0.0	0.1	-15.6
Autres	5.9	0.2	6.1	1.1
<b>TOTAL</b>	<b>403.5</b>	<b>-367.2</b>	<b>36.3</b>	<b>-36.1</b>

## 5.6 Impôt sur les bénéfices

### Ventilation entre impôt différé et impôt exigible :

(En millions d'euros)	2022	2021
Impôt exigible	-1.2	0.0
Impôt différé	-27.5	-19.5
<b>TOTAL</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>

### Ventilation entre impôt sur le résultat courant et impôt sur le résultat exceptionnel :

(En millions d'euros)	2022	2021
Impôt sur le résultat courant	-29.7	-44.1
Impôt sur le résultat exceptionnel	1.0	24.6
<b>TOTAL</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>
Taux d'imposition	25.83 %	28.41 %

### Preuve d'impôt :

(En millions d'euros)	2022	2021
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>219.3</b>	<b>79.8</b>
Charge d'impôt théorique au taux de 25.83%	-56.6	-22.7
Impact d'impôt sur les différences permanentes	23.8	15.6
Impact des changements de taux		-6.5
Autres (1)	4.1	-5.9
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-28.7</b>	<b>-19.5</b>

(1) dont crédit d'impôt recherche de 3.7 millions d'euros en 2022, contre 7.8 millions d'euros en 2021.

## **6 Autres informations**

### **6.1 Effectifs**

Le nombre moyen de personnes employées par IBM France se ventile de la façon suivante :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Cadres	2 883	4 240
Maîtrises et assimilés	132	166
Employés	156	168
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 171</b>	<b>4 574</b>
Intérimaires (équivalent temps plein annuel)	2	3

(1) ce chiffre ne comprend pas les détachés d'IBM France en dehors du territoire métropolitain.

### **6.2 Engagements d'indemnités de fin de carrière**

Il n'y a pas eu de versement complémentaire par IBM France au cours de l'exercice et, à ce jour, les engagements déterminés par le cabinet actuariaire expert d'IBM France sont supérieurs aux actifs de couverture.

L'impact lié aux changements d'hypothèses actuarielles plafonné à la variation de la valeur excédentaire des fonds de couverture est constaté immédiatement en résultat de l'exercice (soit un produit de 13.2 millions d'euros au titre de 2022, à comparer à un produit de 18.6 millions d'euros pour 2021).

#### Données chiffrées et hypothèses retenues :

- Engagement :

Valeur des engagements actualisés au 31 décembre 2022 : 114.4 millions d'euros.

Ces données sont issues du dernier rapport disponible de l'actuaire Willis Towers Watson, estimées au 31 décembre 2022 et basées sur les effectifs au 30 septembre 2022.

Depuis l'exercice 2011, conformément à la politique du groupe IBM Corporation, IBM France a adopté le taux d'actualisation RateLink du groupe IBM en France, tel que déterminé par Willis Towers Watson. En 2022, le taux d'actualisation s'élève à 3.7% ; la duration est de 8.5 ans.

- Actifs :

Valeur des actifs au 31 décembre 2022 : 65.7 millions d'euros.

Taux de rendement moyen à long terme : 4.75%

## 6.3 Engagements financiers

### Cautions et garanties

(En millions d'euros)	2022	2021
Engagements donnés : avals et cautions	5.2	10.9
Engagements reçus : avals et cautions	0.0	0.0

Les cautions et garanties sont composées d'engagements donnés par des banques pour garantir un créancier d'IBM France ou de ses filiales (principalement les bailleurs) contre l'éventuelle défaillance d'IBM France ou de ses filiales à l'arrivée du terme.

IBM France se porte garante des pertes des sociétés dont la forme juridique est une société en nom collectif et dans lesquelles elle est associée. Le montant des engagements est à ce titre nul à la clôture.

Il n'y a pas d'engagement financier concernant la Présidente.

### Engagements sur opérations de couverture de change

Afin de se couvrir contre les fluctuations du taux de change Euros/Dollars pour ses achats faits en dollars US, IBM France a mis en place un système de couverture basé sur un instrument dérivé (Double Average Rate Forward) conclu avec IBM WTC Finance LLC, filiale d'IBM Corporation. Cet instrument de couverture a pour contrepartie effective un flux réel futur : l'achat effectif libellé en dollars.

Les montants couverts chaque mois sont évalués sur la base d'une prévision pouvant aller jusqu'à 24 mois des besoins en dollars. Les achats pris en compte sont ceux réalisés auprès des compagnies associées et des fournisseurs extérieurs. A chaque échéance, seul sera échangé le différentiel de taux entre le taux fixé à la date de l'opération de couverture et le taux au jour de la liquidation du contrat pour le montant couvert à l'origine.

En accord avec les principes comptables français, les gains et pertes de couverture latents n'ont pas d'impact dans les états financiers.

A la clôture 2022, les positions ouvertes étaient les suivantes :

Date de maturité	Montants couverts (en millions de dollars)	Gains ou pertes latents au 31/12/2022 (en millions d'euros)
30/01/2023	23	1.6
27/02/2023	7	0.3
30/03/2023	15	0.5
27/04/2023	4	0.0
30/05/2023	10	0.1
29/06/2023	8	(0.4)
28/07/2023	24	(1.2)
30/01/2023	4	(0.2)
30/08/2023	8	(0.4)
28/09/2023	13	(1.1)
30/10/2023	9	(0.3)
29/11/2023	14	(0.1)
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>(1.1)</b>

Le dénouement de ces positions en 2022 a eu un impact négatif sur le compte de résultat de 17 millions d'euros. En 2021, un impact négatif de 3.1 million d'euros avait été dégagé. Le total des montants couverts fin 2021 était de 149 millions de dollars.

#### 6.4 Rémunération des Organes de direction

Aucune rémunération n'a été perçue, au titre de 2022, par la Présidente dans le cadre de l'exercice de son mandat.

#### 6.5 Intégration fiscale

IBM France a opté pour l'intégration fiscale pour une période de 5 années tacitement reconductible. Le groupe intégré comprend Compagnie IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center. La société intégrée calcule et verse son impôt à la société tête de groupe selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration. Les conventions d'intégration fiscale prévoient que IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center arrêteront d'un commun accord les modalités financières des conséquences de la sortie du périmètre de l'une d'entre elles.

#### 6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2022, les charges relatives aux honoraires des commissaires aux comptes se sont élevées à 0.4 million d'euros, relatifs à l'audit légal des comptes.

#### 6.7 Contrôles fiscaux

La société a reçu deux propositions de rectification fiscale au titre des exercices 2017 et 2018, respectivement en juin 2021 et décembre 2021. La société a également reçu en décembre 2022 une proposition de rectification fiscale au titre des exercices 2019 et 2020. Une grande partie des motifs de rectification a été contestée par la société et fait l'objet d'un recours devant l'administration.

## 7 Filiales et participations

### Autres filiales et participations détenues directement par IBM France

(en millions d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Participation (%)	Résultat de l'exercice	Valeur d'inventaire nette des titres	Valeur d'inventaire brute des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés
IBM Interactive SAS	1.6	68.4	100.00	9.9	8.1	8.1	0.0	0.0	147.4	0.0
Offres Innovantes de Services	0.1	1.3	51.00	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	9.8	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises de 50% ou plus</b>	<b>1.7</b>	<b>69.7</b>		<b>10.2</b>	<b>8.1</b>	<b>8.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>157.1</b>	<b>0.0</b>
TWS SA	0.0	1.5	23.00	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.4	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises de 20% à 50%</b>	<b>0.0</b>	<b>1.5</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>
Efficacity (*)	0.5	0.4	7.29	0.2	0.0	0.0	NC	NC	2.7	0.0
<b>Total participations dans sociétés françaises -20%</b>	<b>0.5</b>	<b>0.4</b>		<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.7</b>	<b>0.0</b>
IBM Belgium (*)	104.1	12.8	37.79	11.2	203.2	203.2	0.0	0.0	542.7	8.7
<b>Total participations dans sociétés étrangères de 20% à 50%</b>	<b>104.1</b>	<b>12.8</b>		<b>11.2</b>	<b>203.2</b>	<b>203.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>542.7</b>	<b>8.7</b>
IBM Tunisie	0.6	0.6	99.98	0.6	0.0	5.8	0.0	0.0	3.3	0.0
<b>Total participations dans sociétés étrangères +50%</b>	<b>0.6</b>	<b>0.6</b>		<b>0.6</b>	<b>0.0</b>	<b>5.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3.3</b>	<b>0.0</b>
RTO Technologies Inc	NC	NC	12.50	NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
<b>Total participations dans sociétés étrangères -20%</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>		<b>NC</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106.9</b>	<b>85.0</b>		<b>22.3</b>	<b>211.4</b>	<b>217.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>706.2</b>	<b>8.7</b>

(\*) Chiffres de 2021

## 8 Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, n'est intervenu entre le 1 janvier 2023 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation de l'Associé unique le 30 mars 2023.

**COMPAGNIE IBM FRANCE**  
Société par actions simplifiée au capital de 664.069.390,60 euros  
Siège social : 17 avenue de l'Europe - 92270 Bois Colombes  
552 118 465 R.C.S. Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 MARS 2023**

**DEUXIEME DECISION**

*(Affectation du résultat de l'exercice)*

L'Associé unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que le solde du compte de report à nouveau s'élève à (122.921.259,79) euros, que la réserve légale s'élève à 66.326.505,30 euros et que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 190.648.881,41 euros, décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice : .....	190.648.881,41 euros
- à l'apurement de l'intégralité des pertes antérieures figurant au compte de report à nouveau soit .....	122.921.259,79 euros
Soit un solde de .....	67.727.621,62 euros
-A la réserve légale, 5 % plafonné à hauteur de 10% du capital social, soit .....	80.433,76 euros <i>dont le solde sera ainsi porté de 66.326.505,30 euros à 66.406.939,06 euros ;</i>
Soit un bénéfice distribuable de .....	67.467.187,86 euros
-Affecté en totalité au compte de report à nouveau.....	67.467.187,86 euros
<i>dont le solde créditeur s'élèvera à 67.467.187,86 euros</i>	

*Comme certifiée  
conforme*  


L'Associé unique, prend acte, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices mais que les distributions exceptionnelles de réserves ont été les suivantes :

Exercice clos le :	31 décembre 2019	31 décembre 2020	31 décembre 2021
<b>Réserves distribuées exceptionnellement (1)</b>	220.000.000 euros	-	615.849.943 euros
<b>Abattement (pour les associés y ayant droit)</b>	-	-	-

(1) Les distributions exceptionnelles de réserves étaient éligibles, pour les associés y ayant droit, à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

L'Associé unique, prend également acte qu'une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 337 millions d'euros a été effectuée aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 16 décembre 2022.

○ ○  
○

*E-signé par le Président, en parfait accord avec le signataire, via la plateforme de signature électronique docusign administrée par le cabinet Bignon Lebray.*

DocuSigned by:  
  
EC7CD3CB0A9A418...

Extrait certifié conforme  
Le Président  
Béatrice Kosowski

**POUVOIR**

Je soussignée : Béatrice Kosowski

Président de la société :

**COMPAGNIE IBM FRANCE**  
Société par actions simplifiée au capital de 664.069.390,60 euros  
Siège social : 17 avenue de l'Europe - 92275 Bois Colombes Cedex  
552 118 465 R.C.S. Nanterre

Donne par les présentes, pouvoir à :

Maître Florence Dedieu  
SELAS Bignon Lebray  
75 rue de Tocqueville - 75017 Paris

et / ou

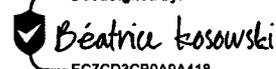
Société Nouvelle cabinet Mégaidés  
1, avenue de la Résistance  
BP51  
93341 Le Raincy Cedex

de, pour moi et en mon nom, faire auprès du tribunal de commerce tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au registre du commerce et des sociétés.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie et, en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Le 30 mars 2023

*Document e-signé en parfait accord avec le signataire, via la plateforme de signature électronique DocuSign administrée par le cabinet Bignon Lebray.*

DocuSigned by:  
  
EC7CD3CB0A8A418...

Béatrice Kosowski

Le 17 avril 2023

**Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre**  
Service Comptes annuels  
4 Rue Pablo Neruda  
92000 Nanterre

**LETTRE RECOMMANDEE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RECEPTION  
1A 201 440 3689 5**

Dossier : COMPAGNIE IBM France / CORPORATE  
Nos réf. : FDE/LVA/AMAG - 203150131

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir procéder à l'enregistrement du dépôt des comptes annuels clos le 31 décembre 2022 de la société Compagnie IBM France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 552 118 465.

Pour ce faire, vous trouverez sous ce pli :

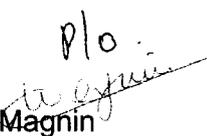
- Un exemplaire original de l'extrait du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 30 mars 2023, signé et certifié conforme par la Présidente de la Société,
- Un exemplaire original des comptes annuels clos le 31 décembre 2022 signés et certifiés conformes par la Présidente,
- Un exemplaire original du rapport du Commissaire aux comptes signé et certifié conforme par la Présidente,
- Un exemplaire original de la formule de pouvoir signée par le Président.

Vous trouverez également sous ce pli un chèque n°5058872 tiré sur la banque CIC d'un montant de 45,02 € libellé à votre ordre en règlement du dépôt précité.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le récépissé de dépôt correspondant à notre Cabinet avant la date butoir fixée au 30 avril 2023.

Par avance, nous vous remercions pour vos diligences,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, en l'assurance de notre considération respectueuse et dévouée.

  
Amandine Magnin  
Juriste  
[amagnin@bignonlebray.com](mailto:amagnin@bignonlebray.com)